



## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, .....

Demeurant à .....

Agissant en qualité de père - mère ou autre personne investie de l'autorité parentale (rayer la mention inutile)

Autorise mon enfant .....

Né le ..... à .....

A prendre la navette mise en place par la Municipalité de SECLIN pour relier le quartier de BURGAULT à la Gare durant la phase des travaux initiés au niveau du Sous-Terrain du 16/08 au 29/10/22 inclus.

SECLIN, le

Signature

*Nb. Seuls les enfants âgés de 10 ans et plus et munis d'une autorisation parentale seront autorisés à emprunter la navette.*